

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Près de Cherbourg. Le professeur qui avait brandi des ciseaux et un canif vers une élève a été condamné

Jean-Claude Fichet

1-2 minutes

Pour des faits de violence sur une élève, un professeur de 53 ans a été jugé mardi 7 octobre par le tribunal de Cherbourg. Le 17 janvier 2025, il donne un cours d'enseignement moral et civique portant sur l'esclavage à une classe de cinquième au collège de Flamanville, près de Cherbourg. Une élève de douze ans ne connaît pas la réponse à une question de son professeur. Il se dirige vers son blouson d'où il sort un [canif](#) avec une lame de 4cm, et prend une paire de ciseaux sur le bureau. [Il brandit les deux objets vers son élève.](#)

Il voulait "faire une blague"

Le 18 janvier, la jeune fille en parle à sa mère et le 22 janvier une plainte est déposée à la gendarmerie de Barneville-Carteret. Il voulait "*faire une blague*" selon ses propos. Il a déjà eu des gestes inadaptés dans le passé. Il a été mis à pied par l'Education nationale. La jeune élève est maintenant anxieuse. Le parquet avait requis trois mois avec sursis et une suspension de six mois. Mardi 4 novembre, le tribunal de Cherbourg l'a condamné à une amende délictuelle de 1 000 euros et à une interdiction d'exercer pendant trois mois.